



Charte qualité Partenaire éducatif du Parc

Septembre 2010

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine souhaite participer à l'éducation des citoyens de demain en proposant une offre éducative spécifique pour les jeunes qui vivent et grandissent sur son territoire. Chaque année le Parc propose ainsi aux établissements scolaires de participer aux démarches et interventions pédagogiques rassemblés au sein de son programme d'éducation au territoire le "Confluences".

Financée par les régions Centre et Pays de la Loire et soutenue par EDF, cette politique repose sur un partenariat étroit avec les inspections Académiques de l'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire, formalisé par les conventions-cadre signées respectivement en septembre 2004 et mars 2005.

Ce programme éducatif est basé sur la valorisation de savoir-faire éducatif locaux, rassemblés au sein d'un réseau de structures qui participent à la conception et à la mise en oeuvre des démarches et interventions pédagogiques proposés par le Parc.

Avec la nouvelle charte 2008-2020, le Parc entend renforcer son programme d'éducation au territoire en valorisant davantage les partenaires éducatifs qui s'engagent auprès du Parc en participant à l'enrichissement des pratiques afin de favoriser le développement de méthodologies pédagogiques innovantes et transférables.

Cette charte qualité a été conçue en concertation avec les associations partenaires. Elle reprend les principes fondamentaux de la charte qualité initiale du Parc établie en 2000 et s'inspire fortement des critères de qualité définis par le GRAINE Pays de Loire dans son référentiel régional de qualité.

>>> Le Parc et l'éducation au territoire

Enjeux

Positionnement de l'éducation au territoire comme un facteur d'évolution personnelle pour chaque individu.

Mobilisation des moyens pédagogiques et humains permettant aux jeunes de s'affirmer comme des citoyens d'ici et d'ailleurs.

Maintien et renforcement des savoir-faire pédagogiques du territoire par la professionnalisation des intervenants

Contribuer à l'éducation des citoyens de demain

Eduquer des jeunes, conscients des caractéristiques de leur territoire et ouverts sur le monde

- Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines
- Inscrire les patrimoines dans leur réalité économique, sociale et culturelle
- Former à la gestion de l'eau, de l'énergie et aux risques
- Initier les jeunes à la notion de développement durable dans une perspective locale et mondiale
- Proposer une éducation au territoire sur l'ensemble de la vie des jeunes

Enrichir et valoriser les pratiques éducatives du territoire

- Faire progresser les pratiques
- Rechercher la cohérence de l'action éducative
- Développer la mise en réseau des acteurs
- Participer à la pérennisation des savoir-faire pédagogiques

Un projet qui s'inscrit dans un projet de territoire plus global

Cf. annexe 1 : plan de la charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 2008-2020

Un projet porté par les élus du territoire

Cf. annexe 2 : liste des membres du bureau



>>> Objectifs de la charte qualité

Enrichir et valoriser les pratiques éducatives du territoire

« Pour se pérenniser les structures éducatives doivent proposer une plus-value réelle à l'enseignement classique. Il s'agit de permettre aux intervenants de se positionner comme de véritables éducateurs ».

Référence à la charte

Faire progresser les pratiques éducatives

"Afin de favoriser la mise en oeuvre de projets structurants et transférables, le Parc souhaite reposer son intervention sur une démarche constante et partagée de mise en réflexion."

Développer la mise en réseau des acteurs

"Le Parc souhaite créer des espaces de dialogue et de construction communs afin d'enrichir globalement la qualité pédagogique de l'offre et de mutualiser les connaissances et les pratiques."

Participer à la pérennisation des savoir-faire pédagogiques

« le Parc souhaite accompagner l'évolution de ce secteur d'activité en recherchant une stabilisation des emplois et une valorisation des pratiques. »

Objectifs partagés

- Mutualiser et mobiliser le temps nécessaire à la réflexion et à l'évaluation
 - Inciter les intervenants à s'inscrire dans une démarche d'amélioration constante, favoriser la formation
 - Définir des repères, des exigences en terme de connaissances et compétences pédagogiques permettant l'évaluation des pratiques
 - Apporter des garanties de qualité aux bénéficiaires, notamment à l'Éducation Nationale
-
- Inscrire les associations concernées dans la dynamique d'un territoire en projet, celui du Parc
 - Favoriser l'échange pour avancer conjointement
 - Favoriser la conception et la lisibilité des projets pédagogiques communs
 - Permettre la pluralité des pratiques
-
- Favoriser la professionnalisation des associations, leur permettre de devenir et/ou de se positionner comme des professionnels de l'éducation
 - Favoriser l'intégration du temps nécessaire l'évolution et l'innovation (formation, réflexion et évaluation) dans la stratégie des associations
 - Valoriser l'activité pédagogique des membres du réseau de partenaires

>>> Engagements du Parc

Engagements du Parc

Suivi et coordination du programme

Centralisation des inscriptions des établissements scolaires
Mise en relation des classes sélectionnées et des partenaires.
Concertation avec l'Éducation Nationale pour la sélection des classes, la conception et à la validation pédagogique des interventions.

Animation du réseau et suivi de la démarche qualité

Organisation de temps de réflexion.
Organisation d'échanges entre les partenaires du réseau.
Organisation de l'évaluation
Sollicitation de l'Éducation nationale pour évaluer les interventions.

Volume d'activité

Sollicitation du partenaire en tant que de besoin pour la réalisation de prestations portant sur la conception de nouveaux projets ou le renouvellement de démarches.
Effort en vue de maintenir un nombre annuel de journées d'intervention, s'inscrivant dans une fourchette définie conjointement au 15 juillet de l'année en cours.

Communication

Diffusion du programme d'éducation au territoire
Promotion des interventions et démarches proposées dans le cadre du programme d'éducation au territoire.
Mise en avant de manière spécifique des partenaires-éducation.

Positionnement et cohérence

Mise en place d'une réflexion prospective sur les spécificités territoriales et thématiques des membres du réseau.
Inscription de la gestion et l'administration de son activité dans une logique de développement durable.



Le Parc attribue à l'association partenaire le logo "partenaire éducatif du Parc".

L'association utilise ce logo dans toutes les publications qui font références aux projets éducatifs réalisés en partenariat avec le Parc en identifiant les interventions pédagogiques concernées.

>>> Engagements de l'association partenaire

		Engagements	A fournir au Parc
La structure	Présentation de la structure	Clarification du fonctionnement de la structure	Liste des membres du CA et du Bureau
		Rédaction du projet de la structure	Projet associatif
		Mise en place d'une politique tarifaire	Grille tarifaire
	Cadre réglementaire	Connaissance et respect de la réglementation liée à l'accueil du public (locaux, personnel, taux d'encadrement).	Attestation d'assurance Commission de sécurité pour les sites accueillant du public Autorisation de fréquentation des sites utilisés s'ils n'appartiennent pas à l'association
		Engagements	A fournir au Parc
Son engagement pédagogique	Professionnalisation pédagogique	Rédaction d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique	Projet éducatif Projet pédagogique
		Professionnalisation des salariés concernés	Liste des postes concernés par l'éducation Fiches de postes concernés, temps consacré à l'éducation Type de contrat, niveau de rémunération (catégorie, coef.) Niveau et type de formation initiale Formations continues liées à l'éducation
		Pertinence pédagogique des interventions	Grilles de progression des interventions proposées dans le programme du Parc
	Démarche pédagogique	Mise en place d'une démarche d'évaluation	Démarche et document d'évaluation mobilisés
		Temps mobilisé	
Réseau du Parc	Participation à la vie du réseau éducatif du Parc	Le ou les animateurs concernés participent au(x) séminaire(s) de réflexion (1 à 2 jours/an) organisé chaque année par le Parc. Le ou les animateurs concernés participent aux temps d'échange et d'évaluation mis en place par le Parc (1 à 1,5 jours par an). Chaque nouvel animateur, participe à une formation sur la conception d'animations pédagogiques proposée par le CPIE Touraine Val de Loire	

>>> Engagements sur la qualité de l'acte pédagogique*

*mis en oeuvre dans le cadre du programme éducatif du Parc



Avant l'intervention

Préparation de l'intervention

- Rédaction d'une grille de progression
- Mise en place d'un temps d'échange préalable avec l'enseignant
- Organisation matérielle de l'animation, dans le respect des réglementations

Adéquation avec le cadre partenarial

- Adéquation des contenus avec les programmes scolaires
- Réponse aux objectifs généraux du projet fixés par le Parc

Adaptation au public

- Adaptation des objectifs au public
- Adaptation des situations à l'âge du public

Site

- Intérêt pédagogique du site choisi
- Respect du site

Sécurité

- Sécurisation du site
- Sécurisation du groupe
- Formulation claire des consignes de sécurité

Pendant l'intervention

Construction et déroulement

- Présence d'un fil conducteur évident entre les séquences
- Mise en place d'une première séquence qui éveille l'intérêt du groupe
- Mise en place d'une dernière séquence qui apporte une conclusion à l'intervention
- Transmission de messages répondant à la problématique et au thème
- Définition d'objectifs précis et progressifs
- Pertinence des moyens d'interprétation

Intervenant

- Qualité de la relation avec les enfants
- Qualité de la relation avec les encadrants
- Implication de l'intervenant
- Capacité d'écoute et réactivité
- Clarté des explications et consignes (niveaux de langage et d'expression)
- Maîtrise du thème abordé
- Connaissance de l'intervention
- Connaissance du site

Après l'intervention

Evaluation

- Présence d'un document d'évaluation
- Structuration de l'auto-évaluation

Suivi du projet

- Pistes d'approfondissement : pour l'élèves et/ou l'enseignant
- Suivi à minima du projet de l'enseignant